

Dép. 60
« Accueil de jour multifamilial »

PRESENTATION DE L'ACTION

Intitulé, ancienneté et lieu d'implantation

Depuis mars 2003, l'association Jeunesse Culture Loisirs et Technique -JCLT- (Groupe SOS) a expérimenté dans l'Oise une nouvelle pratique : l'intervention multifamiliale dans le cadre d'AEMO et d'IOE judiciaire, dans le département de l'Oise. De cette expérimentation est née une nouvelle structure d'accueil de jour multifamilial à Beauvais.

Service gérant l'action

Association JCLT

379, avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint Denis

Service : Service d'interventions spécialisées d'action éducative JCLT- Accueil de jour

30 rue Bossuet

60000 Beauvais

sisae@jclt.org

Personne à contacter

Alain Grevot

Service d'Interventions Spécialisées d'Action Educative JCLT-SISAE

30 bis rue Bossuet

60000 Beauvais

Tél. : 03.44.11.15.15

Port. : 06.08.37.24.69

alain.grevot@groupe-sos.org

Échelle de l'action (géographique, nombre d'usagers concernés)

L'expérimentation a impliqué 77 familles entre 2003 et 2006 (43 en AEMO, 34 en IOE).

L'accueil de jour regroupe aujourd'hui simultanément de groupes de trois et cinq familles (parents et enfants) résidant sur l'ouest du département de l'Oise (territoire associant des zones urbaines, semi-urbaines et rurales), au cours de sessions de 10 à 12 semaines consécutives.

Cadre juridique

L'expérimentation de ce mode d'action a tout d'abord été conduit dans deux cadres juridiques : mesures judiciaires d'investigation et d'orientation éducatives -IOE- avec une visée d'évaluation participative (une équipe à Beauvais) et mesures d'AEMO judiciaires avec une visée de changement du fonctionnement familial (deux équipes : Beauvais et Nogent-sur-Oise). Cependant la participation des familles à ce dispositif particulier reposait essentiellement sur la négociation conduite entre elles et les intervenants de la JCLT-SISAE.

L'accueil de jour multifamilial de Beauvais, qui a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2006, agit dans le cadre d'une autorisation du Président du Conseil Général de l'Oise de création à titre expérimental (échéance 31/12/2008), dans le cadre des actions de prévention et de protection administrative.

Financement

L'association JCLT a été soutenue en 2002 et 2003 par la Fondation de France, dans le cadre du programme de soutien aux actions concernant les familles en situation de vulnérabilité, pour la formation du personnel, ainsi qu'un soutien au démarrage de l'expérimentation. Puis l'expérimentation s'est déroulée dans le cadre de mesures IOE (prix de journée : 15 ,85 euros par jour et par mineur) ou AEMO (10 euros/jour/mineur). L'accueil de jour multifamilial de Beauvais est financé par le Conseil Général de l'Oise

ÉLABORATION DU PROJET

Critères ayant motivé le projet

Les négligences ou carences parentales constituent le noyau dur des situations signalées en France aux Services d'Aide Sociale à l'Enfance et aux juges des enfants, et plus généralement aux autorités en charge de la protection de l'enfance des pays occidentaux.

Les parents et groupes familiaux cumulant des facteurs de stress chronique tels la précarité socio-économique, l'isolement social et le manque de soutien, l'état de santé mentale et les difficultés cognitives ne sont pas en mesure de répondre de façon appropriée aux besoins affectifs, physiques, éducatifs de leurs enfants, à faire face à leurs demandes et à leurs comportements et à assumer les tâches de protection et de socialisation.

En France, en raison de la densité du système d'appui aux familles et parents en difficulté, ces situations sont repérées précocément, d'autant qu'elles tendent à s'inscrire dans une répétition transgénérationnelle. Elles constituent le groupe dominant des « récidivistes » du signalement, et développent avec les services sociaux de proximité (assistant social, PMI, AED) ou services d'AEMO des liens associant dépendance et défiance, sur fond de représentations mutuelles figées dans une perspective négative.

Personne(s) à l'initiative du projet

Le Directeur de la JCLT de Beauvais est à l'initiative de cette expérimentation, puis de la proposition de création de l'accueil de jour.

Références à un projet du même type

Des actions multifamiliales sont développées dans des registres tant de prévention que de protection en Angleterre, Belgique, Danemark, Allemagne, Canada. Le rôle du/des intervenant(s) professionnel(s) est d'assurer une direction de groupe facilitant l'entraide, l'échange, l'initiative ; le « carburant des changements attendus au sein de ces groupes familiaux » est constituée par les interactions, entre membres des différentes familles qui se produisent pendant les séances de travail. Un réseau européen, soutenu financièrement par le programme DAPHNE, permet des échanges réguliers entre les équipes mettant en œuvre les pratiques multifamiliales.

Références théoriques

Les pratiques s'inscrivent en référence au concept de « Multiple family work », c'est-à-dire de travail multifamilial, développé depuis le début des années 1960, d'abord aux Etats-Unis, puis en Europe.

Le programme se réfère globalement à l'approche éco-systémique et au concept de « pouvoir d'agir » (Yann Le Bossé, Université de Laval-Québec). Ce travail comprend l'intervention d'un (ou plusieurs) professionnel du travail social, éducatif ou du soin, auprès d'un ensemble de membres de groupes familiaux ayant un ou plusieurs problèmes en commun.

Les publications attachées à la méthode d'intervention multifamiliale sont essentiellement anglo-saxonnes. Principalement : Dr. Eia Azen/ Multiple Family Therapy : *The Marlborough model and its wider applications*. Karnac edition London-New-York. 2001.

Public visé

Parents et mineurs scolarisés en écoles maternelle et primaire.

Parents d'enfants placés afin d'évaluer la pertinence d'un retour de l'enfant ou de le préparer.

Moyens en personnels, financiers, locaux sollicités ou adaptation des moyens existants

L'équipe de l'accueil de jour multifamilial est composée de :

- Un directeur et une attachée de direction à 0,20 etp
- Trois éducateurs(trices) spécialisés(ées) temps plein ayant participé au processus d'expérimentation dans le cadre des mesures d'assistance éducative.
- Une psychologue à mi-temps intervenant aux côtés des trois éducateurs(trices) spécialisés(ées).
- Une psychologue à quart-temps assurant la supervision de l'équipe et des familles.
- Un animateur assurant par ailleurs le transport des familles ne pouvant se rendre de manière autonome dans les locaux de l'accueil de jour (seule la zone urbaine de Beauvais est couverte par un réseau de transport en commun).

Les familles sont accueillies d'une part dans des locaux situés en bordure du centre ville de Beauvais (bâtiment disposant d'une salle multifonction au rez de chaussée, et de quatre pièces en étage, ainsi que d'un jardinet), et d'autre part pour des moments spécifiques, d'une maison de campagne avec jardin située à 15 mn en voiture des locaux de centre ville.

Un véhicule neuf places permet de transporter les familles ne disposant pas d'un véhicule personnel.

Le budget annuel de fonctionnement est de 345.000€ (dotation annuelle), financé par le Conseil Général de l'Oise sur ses crédits d'Aide Sociale à l'Enfance.

La Caisse d'Epargne de Picardie a, dans le cadre de ses projets d'économie locale et sociale, contribué à hauteur de 25.000€ à l'équipement de la structure.

Objectifs du projet

En regroupant des familles d'origines diverses, aux potentiels parfois très hétérogènes, les praticiens du travail multifamilial recherchent à produire peu à peu un sentiment de confiance au sein du groupe, un affaiblissement du sentiment d'isolement social et de solitude, permettant tant une valorisation de compétences jusqu'alors inopérantes qu'une prise de conscience effective des problèmes, à partir des regards croisés entre parents et non du jugement des professionnels.

À la différence des groupes de paroles, les activités développées sont orientées sur des actions concrètes, pour partie prédéfinies par les professionnels et pour partie définies par les participants. Elles se tiennent en extérieur ou dans les locaux du service. Elles peuvent prendre la forme de jeux de rôles ou de mises en situation réelle des parents, par exemple le contrôle des enfants lors d'attente aux caisses de supermarché, lors de déplacements en ville ou lors de leur mise au travail face aux devoirs scolaires. Le but est de donner à ce mode d'intervention un caractère ludique et vivant, ce qui pour beaucoup de personnes concernées constitue une expérience inconnue depuis l'enfance et une rupture avec toutes autres formes d'interventions connues de la part des services socio-éducatifs rencontrés auparavant.

À ces actions collectives est associé un processus de réflexions partagées visant à aborder le pourquoi et comment de l'action et à permettre aux membres des groupes de donner du sens à ce qui est fait et ce qui en résulte.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Description de l'action effective

L'accueil de jour multifamilial est ouvert 220 jours dans l'année, fermant une semaine lors de chaque période de vacances scolaires et quatre semaines durant l'été.

Il fonctionne du lundi matin au vendredi soir, selon les semaines et les besoins des groupes.

Le public cible de la structure est constitué de familles d'enfants de trois à douze ans (des enfants légèrement plus jeunes ou plus âgés pour s'adjoindre au cas par cas).

Ces familles sont adressées à l'Accueil de jour par l'intermédiaire des responsables locaux de l'Aide Sociale à l'Enfance des Services du Conseil Général de l'Oise :

- Soit dans un cadre de prévention,
- Soit dans le cadre de la protection administrative (aide négociée) - par le biais éventuellement d'un *contrat d'accompagnement familial* signé entre l'Aide Sociale à l'Enfance et les parents-

Deux groupes de cinq familles maximum sont constitués (six à huit enfants) et impliqués dans des sessions de 8 à 12 semaines chacune, soit l'intervalle entre deux périodes de congés scolaires. Il est possible de suivre plusieurs sessions successives. Ce sont donc environ 6/10 familles (15 enfants environ) qui sont concernés en simultané, soit annuellement pour cinq sessions, un total de 30 à 50 familles (50 à 65 enfants par an). Les adultes suspectés d'atteintes ou d'agressions sexuelles (ou mis en examen pour ces motifs), ou présentant des problèmes avérés de santé mentale ou encore présentant toute forme de comportement pouvant porter atteinte à la sécurité des membres du groupe ne peuvent fréquenter le centre d'accueil de jour multifamilial.

Le contenu des sessions de prises en charge

Pour chacun des groupes, une session est constituée de la manière suivante :

- **les réunions de réseau**, réunissant la famille concernée et le(s) référent(s) extérieurs DISS et/ou AEMO, où sont cartographiés les points de vue de chacun sur les forces et faiblesses de la famille, et définis les points sur

lesquels un changement est attendu (incluant des indicateurs) - ceux –ci font l'objet d'un écrit co-signé par la famille et les référents extérieurs-, qui constitue *la lettre d'engagement* passée avec l'Accueil de jour multifamilial. Cette lettre précise les points sur lesquels un changement est attendu (en précisant les indicateurs retenus pour le mesurer), ou un diagnostic demandé.

- **Séquence d'action multifamiliale proprement dite** constituée de sept journées entières espacées de 5 à 10 jours (alternance de lundi, mercredi). Ces journées se décomposent en cinq temps forts :

- Accueil, définition du programme de la journée en fonction des objectifs de chaque famille et des besoins qu'elles expriment.

- Première séquence d'activité/exercice durant laquelle les parents alternent les rôles..

- Pause repas sur place.

- Seconde séquence d'activité/exercices

- Débriefing de la journée au cours duquel chacun des parents s'auto-évalue et évoque les enseignements de la journée pour lui et les autres.

Lors de chaque fin de session de 9/12 semaines, est organisé un séjour extérieur de 2 jours rassemblant des familles choisis au sein des deux groupes en fonction de besoins spécifiques. Ils peuvent se dérouler en bord de mer, en parcs de loisirs, à Paris..) dans le cadre d'hébergement en gîtes ruraux ou toute autre forme d'hébergement.

- **Chaque session comprend** également un groupe d'expression pour les enfants et un pour les parents (hors présence enfants), des entretiens individuels et/ou familiaux définis « à la carte » en fonction de chaque situation individuelle et/ou familiale, et de chaque dynamique de groupe. Chaque famille peut se voir proposer un moment de supervision le vendredi matin, au cours duquel il lui est possible de visionner l'enregistrement vidéo des bilans fait à son sujet par l'équipe d'intervenants.

- **Séquence de conclusion** : A l'issue de chaque session complète, un écrit est rédigé par l'équipe du centre de jour et remis aux commanditaires ET à la famille.

Sur leur demande, ou sur proposition du service ASE ou de la famille, cet écrit peut être remis aux juges des enfants. Ce document, ne traite que des enseignements issus de ce qui s'est passé, pour les enfants et la famille concernée, durant la(es) session(s) dans laquelle ils ont été impliqués, et répond prioritairement aux questions définies lors de la réunion de réseau initiale.

En fonction des enseignements des premiers mois de fonctionnement et des résultats du processus évaluatif associé à l'action, d'autres formes d'intervention (groupes d'enfants, actions thématiques autour des devoirs et des relations avec l'école..) sont développées.

Les groupes présentent un caractère ouvert (entrée et sortie en cours de session) afin de permettre d'une part l'arrêt d'accueil posant problème et d'autre part l'accès à des familles ayant un besoin rapide de la ressource offerte par le centre.

Professionnels participant à l'action (et autres services)

Chaque session multifamiliale mobilise trois travailleurs sociaux (assistant social ou éducateur spécialisé), un animateur multi-fonction et un psychologue.

Implication des professionnels

Une quinzaine d'éducateurs spécialisés, assistants de services sociaux et psychologues des équipes « évaluation et AEMO » du Service SISAE- JCLT, volontaires, ont été formés en mars et avril 2003, par deux professionnels du Marlborough Family Service de Londres.

Les membres de l'équipe de l'Accueil de jour multifamilial sont issus de ce groupe, ils se sont portés volontaire pour la préparation, puis l'ouverture de la structure.

Il est important de noter que lors des journées multifamiliales, chacun des membres de l'équipe occupe différentes fonctions (animateur, observateur, contrôleur externe...). Ces fonctions sont définies en début de journée.

Implication de la hiérarchie et autres institutions

L'équipe de direction du service d'aide sociale à l'enfance (ASE) de l'Oise, un magistrat pour enfant et la direction départementale de la jeunesse (DDPJJ) ont été associés au projet expérimental en se prêtant à des jeux de rôle lors de la fin de session de formation.

La préparation de l'ouverture de l'accueil de jour a intégré un groupe de soutien de la DISS de l'Oise, comportant une responsable de territoire, une inspectrice ASE et ses assistants (coordonnateurs de projet).

Une adjointe Enfance-Famille au délégué de Territoire DISS est référente de la structure au sein de la DISS de l'Oise, elle est la correspondante permanente du directeur pour le pilotage de l'action.

Temps et modalités de régulation en équipe

Le lendemain matin de chaque journée multi-familiale, l'équipe effectue une séance de debriefing et redéfinit les objectifs à poursuivre dans les séances suivantes.

Chaque vendredi après-midi, elle bénéficie d'une supervision externe.

Modalités d'entrée en contact avec le public

Les familles sont orientées par les personnels des services du Conseil général de l'Oise, les services d'Investigation ou d'AEMO, ou tout autre professionnels de l'enfance et de la famille. L'admission nécessite impérativement l'accord d'un des délégués Enfance-famille de la DISS de l'Oise.

Implication des usagers

Le processus expérimental avait concerné 77 familles au cours des trois dernières années sur la base d'une négociation conduite entre elles et les intervenants du SISAE-JCLT. Environ 50 % d'entre elles ont suivi le programme complet proposé dans l'un ou l'autre des cadres IOE ou AEMO.

Les usagers adultes et enfants de l'Accueil de jour sont invités chaque jour.

Amplitude d'ouverture et d'accueil des usagers

Les journées multifamiliales se déroulent le lundi et le mercredi entre 9h30 et 16h30. Les autres formes de travail (travail individuel, unifamilial, groupe d'enfants ou de parents..) se déroulent sur les mêmes créneaux horaires les mardi et jeudi). L'espace de supervision pour les familles a lieu le vendredi matin.

Modalités d'information de l'environnement sur le dispositif

Durant la phase d'expérimentation, un bulletin d'information a été diffusé auprès des cadres ASE et responsables de groupements de circonscription DISS (Conseil général de l'Oise), des six juges des enfants, de la DPJJ, il décrit les actions entreprises, les enseignements. Un DVD a été réalisé avec les familles afin de les associer à la valorisation de l'expérimentation.

Une journaliste d'*Actualités sociales hebdomadaires* (ASH) est venue passer une journée, lors d'une des sessions. Un film de présentation de l'action au milieu professionnel (5 mn), intégrant des témoignages de parents et d'enfants est en cours de réalisation en mai 2007.

Place de l'action par rapport au système dans lequel elle s'insère

S'il partage, avec les groupes de parole développés en France dans le champ préventif ou curatif, la dimension d'entraide et un effet socialisant, ce mode d'action s'en distingue par ses méthodes. Celles-ci donnent certes une place importante à la parole des membres des groupes familiaux, mais s'en distinguent par deux caractéristiques majeures : un partage d'expérience effectué sur des lieux divers au travers de tâches et de jeux, et une posture nouvelle des intervenants. Cette posture peut se caractériser par une attitude de « lâcher prise » vis-à-vis des familles, dans un cadre imposé et protecteur. Les intervenants animateurs des sessions multifamiliales travaillent sur le présent, le concret, l'observable. Ils encouragent les échanges parents-enfants même si cela ne se passe pas bien, de manière à pouvoir reprendre ensuite les faits (via la vidéo, via le regard des autres familles) ; ils laissent parfois dériver (sous contrôle) pour mieux rebondir ensuite. L'idée est que les familles comprennent vite qu'elles peuvent montrer leurs difficultés sachant qu'elles repartiront avec des « recettes », des conseils, afin de voir leur quotidien s'améliorer.

Réaménagement ou évolution du projet

À la demande du Conseil général de l'Oise, l'Accueil de jour multifamilial de Beauvais ouvre ses sessions à des familles d'enfants confiés à l'ASE pour lesquelles un projet de reprise de vie commune parents-enfants est explicitement en cours. Compte tenu de la croissance des accueils ASE d'enfants de moins de trois ans, la structure va intégrer progressivement des parents de très jeunes enfants, en lien étroit avec la PMI.

Autre projet actuel

Le Conseil général envisage la duplication du projet sur l'est du département après évaluation de celui de Beauvais.

REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET (regard critique, entraves ou freins au développement, limites de l'action...)

Une longue phase d'expérimentation et la poursuite de l'intervention classique de l'AEMO pour les intervenants, demande à l'équipe des réajustements réguliers quant à leur posture professionnelle.

ÉLEMENTS RELATIFS A L'ÉVALUATION

L'action a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ?

En collaboration avec un ingénieur de recherche à l'INSERM et auteur de recherches reconnues dans le champ de l'aide et du soin aux familles en difficultés, le service

SISAE réalise un projet de recherche, dans le cadre de l'appel d'offres ONED 2005 sur le thème de l'évaluation d'interventions, visant à traiter simultanément les deux axes proposés dans l'appel d'offre thématique en distinguant deux objectifs :

- Un objectif premier concernant *la mise en oeuvre de l'évaluation d'un mode d'intervention, intitulé multifamilial*, expérimenté entre 2003 et 2005 dans le cadre de types deux mesures judiciaires du domaine du milieu ouvert (mesure d'investigation et d'orientation éducative -mesure d'instruction à visée évaluative financée par le Ministère de la Justice- et mesure d'action éducative en milieu ouvert -mesure à visée de production de changement financée par le Conseil général dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance), puis mise en oeuvre de manière plus intensive, à compter de la fin du second semestre 2005, dans le cadre d'une structure nouvelle de type accueil de jour, dans le cadre de l'évolution du Schéma départemental d'Aide Sociale à l'Enfance de l'Oise.

Ce processus d'évaluation de l'action vise à répondre alors à la question : Comment construire et faire évoluer un projet d'action innovant inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance en associant le point de vue de ses usagers, de celles et ceux qui les y orientent, des financeurs et commanditaires, et de l'équipe qui la conduit ? Ancré dans l'esprit et la lettre de la Loi 2002-2, ce projet de recherche est d'autant plus important qu'il accompagne l'engagement de l'Association JCLT, du Conseil Général de l'Oise et de la DDPJJ Oise dans le challenge de développement d'une action ne pouvant véritablement s'appuyer sur des repères français issus de modèles comparables.

- Un objectif secondaire concernant la production de connaissance sur l'évaluation elle-même, par la recherche des outils les mieux adapter pour permettre de mieux comprendre les processus de changements pouvant s'opérer chez les usagers dans le contexte du travail multifamilial, entre le moment de la définition initiale de la commande passée au service (à la suite du traitement d'un signalement) et celui de la fin de l'intervention.

Autres modalités de régulation de l'action (cadre, protocole, rythme...)

Dans le cadre de la convention d'habilitation de l'Accueil de jour, un comité de pilotage (en cours de constitution en avril 2007) est en place pour suivre la mise en oeuvre de l'action

Modalités d'analyse de la structure

Fiche effectuée initialement le 30 novembre 2005, à partir de :

- rencontre par trois membres de l'ONED de l'équipe d'intervention multifamiliale, directeur du service JCLT, inspecteur ASE, chef de pôle ASE, juge pour enfants, directeur-adjoint PJJ,
- différents articles relatifs au dispositif et une fiche d'analyse effectuée par l'équipe du multifamilial.

Révisée le 23 avril 2007 à partir des données actualisées.